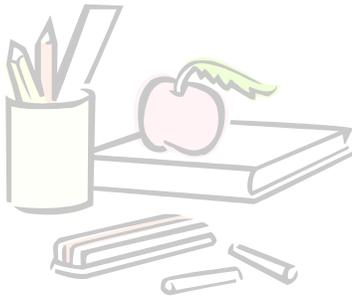




# 2017-2018

## Matériel demandé aux parents



- carte d'assurance maladie
- petit coussin
- petite couverture ou serviette de plage
- boîte à goûter
- sac à collation
- sac à dos (grand)
- vêtements de rechange
- couvre-tout
- coffre à crayons (grand)

**Des espadrilles avec attache velcro à laisser à l'école (bien identifier chaque soulier)**

Josiane Lajeunesse  
Enseignante

# NOTE

Une somme de 40\$ (montant exact et inséré dans une enveloppe identifiée au nom de l'enfant) pour fournitures scolaires (crayons, colle, duo-tang, etc). Le personnel enseignant achète la plupart des fournitures incluant un outil de communication aux parents (agenda ou autre...)

Ces effets doivent être apportés dès la 1<sup>re</sup> journée d'école de votre enfant

*Les effets demandés sont nécessaires et leur quantité est suffisante. Ce matériel sera à renouveler en cours d'année.*

*Tout objet superflu et inutile sera retourné à la maison. Évitez l'achat de « gadgets », ils sont beaucoup plus une distraction qu'une utilité.*

*Le respect du choix indiqué et des bonnes couleurs sont des priorités. Il est important d'identifier les articles scolaires et tout autre matériel appartenant à votre enfant (vêtements).*

*Le magasin « Partage » situé à la Maison de la famille, au 224, rue Notre-Dame, (441-0282) peut vous aider.*

# Bonnes Vacances! Bonnes Vacances!